



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION

Procès-Verbal n° 9
Réunion du 13 04 2026
(Visioconférence + présentiel)

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : MM. Bernard MEUNIER (CD), Jérôme COUTARD (visio), Samuel RIJIK, Hakim SARI, Farid GUERFI (CD), Karim MALLEM, William BONNEFOUS (visio)

Excusé : MM. Didier TCHENQUELA (CD),

Absent : M. Youssouph FOFANA

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible. Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent. Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si dans la même période le dit club organise plusieurs rencontres sur plusieurs sites.

Par ailleurs il est rappelé une nouvelle fois que le Référent prévention sécurité ne peut occuper plusieurs fonctions et doit être exclusivement attitré à sa mission de RPS



En vue des matches aller, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

- La CDPME revient sur les matchs passés des deux derniers Week end, à noter deux matchs arrêtés en senior
- **Il s'agit du match ASNIERES FC / CSM GENNEVILLIERS senior D3 et JSC NANTERRE / MEUDON AS senior D3**
- Parmi les matchs un club reviens régulièrement la CDPME va rencontrer le club pour discuter avec lui des difficultés et de son environnement.
- **Il s'agit de la JSC NANTERRE**
- Absence d'un club invité ce soir sans s'être excusé malgré la relance de la CDPME celui-ci nous a affirmé nous avoir envoyé un mail au district après recherche aucun mail retrouvé du club.
- **Il s'agit du club de MALAKOFF USM**
- L'amende financière sera appliquée
- La CDPME va de nouveau réinviter le club pour préparer la fin de saison
- **Il s'agit du club de MALAKOFF USM**
- La CDPME a fait le tour de prochains matchs dont elle s'est saisie. Une liste de match va être envoyé au référent police et à la commission des déléguées en différenciant les matchs à enjeux et les matchs dû à l'environnement.
- **Senior D1 SURENES JS / GARENNE COLOMBES ; Senior D2 ACBB / MALAKOFF USM ; SAINT CLOUD SURENES JS sénior D3 ES COLOMBIENNES / CSM GENNEVILLIERS U18 D2 CHAVILLE FC / SAINT CLOUD U18 D4 CLAMART / SEVRES FC et MONTRouGE / BAGNEUX U16 D1 ACBB / RACING CLUB DE France COURBEVOIE / VILLENEUVE LA GARENNE U16 D2 ASNIERES FC / CSM GENNEVILLIERS U16 D3 ES COLOMBIENNES / AS ARARAT**
- Boubakar HAMDANI fait un retour du rendez vous téléphonique avec un club omnisport une rencontre va être organisée avec Samuel RIJIK.
- La CDPME va rencontrer la commission des déléguées pour travailler avec eux afin de pouvoir disposer d'un délégué en réserve pour traiter les matchs sensibles.



- Dans le cadre des préparations des finales de coupe la CDPME va organiser en collaboration avec la Commission Centrale des Compétitions Départementales une rencontre au district avec les futurs finalistes.
- Réflexion à avoir sur la manière d'aborder les ateliers avec obligation de participation des clubs en échanges de récompense ou tout autre.
- Retour sur un match de ligue concernant un club des Hauts de Seine.

Retour des commissions discipline Senior :

- Retour d'un dossier la da commission de discipline pour concernant la problématique d'un club. La CDPME va recevoir le club très rapidement pour aborder les problématiques de son entourage et dirigeants.
- **Il s'agit du match MALAKOFF USM / ACBB sénior D2**

Retour des commissions discipline Jeune :

- Pas de dossier.

Question diverse :

- Pas de question

Prochaine réunion de la CDPME 13/04/2026 à 18h30 au District

L'animateur de la commission

Le secrétaire de la Commission

